www.avesnes-les-aubert.fr

N° 43 - Avril 2018



TRAVAUX Lancement des travaux de réfection de la sacristie de l'église... p 4-5

Cure de jouvence pour votre bulletin municipal

Le printemps arrive et avec lui son lot de renouveau. Comme vous le voyez « La Vie Avesnoise » a subi un léger lifting. Une nouvelle formule avec plus de couleurs et de photos, avec des articles plus concis et une information toujours plus large, pour que votre bulletin soit toujours plus proche de vous.

Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux

d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 23 avril 2018 de 14h à 17h en mairie.**

Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 6 avril pour la vente de chéquiers et 20 avril pour le libre service à la Maison de la

Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M^{ne} Isabelle Libert. ☎ 06.09.43.82.82.

Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.

2 03.27.81.21.89.

Condamnons le terrorisme, le fanatisme, les sectarismes et les extrémismes

De nouveaux actes terroristes ont frappé notre pays le 23 mars dernier. La Municipalité a une pensée émue pour les victimes et leurs familles et condamne fermement ces actes odieux et barbares.

Face au terrorisme, au fanatisme, aux sectarismes et aux extrémismes de tous bords, opposons ensemble les valeurs de solidarité, de fraternité, de tolérance, d'humanisme et d'amitié entre les peuples.

C'est notre meilleure réponse.



Inscriptions à l'école maternelle Danielle Casanova pour l'année scolaire 2018-2019

M^{me} Amélie Caillard, directrice de l'établissement nous informe que les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 21 avril 2018 pour les enfants âgés de 2 ans.

Pour tout renseignement, contactez M^{me} Caillard au **☎** 03.27.37.12.27. ou par courriel : ce.0590570z@ac-lille.fr



Ouverture de l'espace ludique« Les p'tits Mômes ».

L'espace ludique « Les p'tits Mômes » (parc de la Malterie) a rouvert ses portes aux enfants jusqu'à 10 ans maximum accompagnés d'un adulte, tous les jours de 8h30 à 18h30.



Sortir et rentrer ses poubelles : un geste citoyen.

Pour que les rues de notre commune soient agréables à vivre, belles et sécurisées..., vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même du ramassage.

Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée

pour les contourner. Rentrer ses poubelles, c'est donc aussi veiller à la sécurité de chacun ! Pensons-y !

Un geste simple pour un meilleur vivre ensemble.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat 59129 Avesnes-les-Aubert Directeur de publication : M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication de la Ville d'Avesnes-les-Aubert Impression : Imprimerie Le Lièvre 16 Avenue de Saint-Amand 59300 VALENCIENNES

Diffusion: 1800 exemplaires Dépôt légal: 2ème trimestre 2014 ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie: 03.27.82.29.19 - Fax: 03.27.82.29.11

Services Techniques: 03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D.: 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

Crèche: 03.27.79.78.21 - RAM: 07.86.56.26.25

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50** Mission Locale : **03.27.70.86.59**

Pompiers: 18 - Secours Médical: 15 - Gendarmerie: 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale. Abonnez-vous en mairie ou sur le site www.avesnes-les-aubert.fr



L'école de musique de l'Harmonie Batterie Municipale

La musique, c'est FA SI LA apprendre!

Pour les élèves et anciens élèves qui souhaitent poursuivre leur passion de la musique, l'école de musique de l'Harmonie Batterie est le lieu idéal. Dix-sept élèves y sont aujourd'hui inscrits.



L'école de musique est ouverte à tous, sans distinction d'âge. L'enseignement de l'instrument s'accompagne d'une formation musicale basée sur le solfège. Dans un esprit de convivialité, les 17 élèves inscrits, pour beaucoup jeunes et très jeunes, sont en répétition tous les samedis matins. Ils suivent les cours dispensés par 5 musiciens bénévoles de l'Harmonie. L'Harmonie Batterie met un point d'honneur à ne pas faire payer les cours de musique mais pour couvrir les frais administratifs, une participation de 15€ par an est demandée. Vous pouvez vous aussi rejoindre l'école de musique, il n'y a pas d'âge pour cela.

Plus que jamais, il est important de mettre à l'honneur les élèves

et l'ensemble des adhérents de l'Harmonie, car une ville sans musique est une ville sans âme.



L'école de musique de l'Harmonie Batterie, dirigée par Philippe Dessery, se situe au 1^{er} étage de la salle Suzanne Lanoy (au dessus de la bibliothèque).

Contact: M. Dessery au 2 06.83.06.24.79.

Lancement des travaux de réfection de la sacristie de l'église

Le samedi 3 mars est la date officielle du lancement des travaux de réfection de la sacristie de l'église, en présence notamment de Monsieur Guy Bricout et Madame Anne-Sophie Boisseaux, conseillers départementaux et d'Hervé Le Minez, curé doyen de la paroisse du Bienheureux Carl en Cambrésis.

Les travaux devraient durer 6 mois et s'élèvent à environ 400 000 €, subventionnés à hauteur de 150 000 € par le Conseil Départemental au titre de l'Aide aux Villages et Bourgs.



Sur le site, devant une assistance nombreuse, l'architecte Bruno Popieul a détaillé les aménagements futurs : « L'idée est de refaire une sacristie en l'harmonisant avec l'église. On repart sur la même esthétique que la toiture, qui va être rénovée. On va conforter des charpentes, on va isoler et remettre de l'éclairage, ainsi que des sanitaires ». Le jardin bénéficiera lui aussi de cette remise à neuf.



Les travaux étaient plus que nécessaires au vu de l'état particulièrement dégradé de la sacristie.

Pour Monsieur Alexandre Basquin, Maire: « L'objectif, est que nous soyons tous fiers de ces travaux et de cette tourelle préservée, symbole de la beauté architecturale passée que nous tournons ainsi vers l'avenir ». Il a salué « cette volonté forte du Département de soutenir la ruralité et les projets structurants des communes », rajoutant « cette église nous est très chère à toutes et à tous. Quelles que soient nos convictions d'ailleurs ».



Aujourd'hui.

Rappelons que cette réfection constitue la première étape d'un programme global de rénovation de l'église. Ce programme sera essentiellement composé de travaux lourds de clos et couvert, qui s'étaleront sur le long terme.



Demain, la sacristie réhabilitée et la tourelle, plus ancien bâtiment de la ville, mises en valeur.

Des travaux prévus à la salle des fêtes

La salle des fêtes n'est ni aux normes de sécurité, ni aux normes d'accessibilité; elle se dégrade et subit les affres du temps et, « cerise sur le gâteau », elle est particulièrement énergivore. De plus, elle obtient systématiquement un avis défavorable de la Commission de Sécurité* et cela depuis de très nombreuses années.



*Commission de Sécurité: En vertu de l'article R123-48 du code de la construction et de l'habitat (CCH), l'État organise des contrôles périodiques dans les Établissement Recevant du Public (ERP) par un groupe de visite de la Commission de Sécurité. Ces visites ont pour but notamment de vérifier le respect des règles et des obligations en matière de prévention incendie des exploitants, l'entretien des différentes installations techniques et moyens de secours et de déterminer les éventuels aménagements et améliorations nécessaires pour garantir la sécurité du public.

Au vu de ces difficultés et pour éviter une éventuelle fermeture administrative qui pénaliserait toutes les Avesnoises et tous les Avesnois, cette « grande dame » aussi majestueuse soit elle, ne peut dignement rester en l'état. Il en va du bien-être des usagers.

Des travaux sont nécessaires et la Municipalité entend prendre ses responsabilités.

Aujourd'hui, l'architecte a été désigné, la Municipalité monte les dossiers de subvention et contacte les partenaires pour que les travaux puissent débuter tout début 2019.

Les premières estimations donnent un montant de travaux de réhabilitation qui s'élèverait entre 1 et 1,5 million d'€.

Retour en images

Décès de Pierre Robail.



Voilà encore une figure avesnoise qui s'éteint malheureusement. Monsieur Pierre Robail nous a quitté le dimanche 11 mars dernier à l'âge de 82 ans.

Boucher Charcutier retraité, ancien AFN, Président de 1977 à 1997 puis Président d'honneur de notre Harmonie Batterie et membre du CCAS durant plus de trente années. Pierre qui a reçu la médaille de la ville en 2008, s'est beaucoup investi pour les Avesnois. Nous le regretterons.



2008-2018 : Les Godillots Avesnois ont soufflé leurs 10 bougies dans la convivialité le 7 mars dernier.





Le 56 d'Évia Herbi

Commémoration du 19 mars 1962

Le 56^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, déclaré après la signature des accords d'Évian, a été célébré sur notre commune. L'occasion de mettre à l'honneur M. Roger Herbin qui a été décoré de la médaille militaire bronze pour fait d'arme. Félicitations.



Le 17 mars dernier la Troupe Métronome a présenté des extraits de son nouveau spectacle "La Belle Au Bois Dormant - Le Conte Revisité" à Caudry à l'occasion d'un "showcase" marquant la sortie de son album. Rendez-vous les 23 et 24 juin prochains à la salle des fêtes pour découvrir cette comédie musicale en intégralité.

Plus d'infos : facebook : Troupe Métronome 59.





Près de 240 marcheurs ont assisté à la randonnée interclubs organisée par les Randonneurs Avesnois le 11 mars dernier.

Les "fusillés pour l'exemple" de 1914-1918

En cette période où le monde est malheureusement en « ébullition », où les conflits l'emportent souvent sur la vie de millions de femmes et d'hommes de notre planète, il est important de bien connaître notre histoire pour mieux appréhender l'avenir et surtout pour préserver la paix.

des droits de l'Homme

Ligue

C'est pourquoi la ville d'Avesnes-les-Aubert accorde une grande importance au devoir de mémoire.



Lors de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la justice militaire française a condamné à mort des combattants pour des crimes de droit commun mais également pour en faire un exemple. Cela s'est traduit par plus de 600 exécutions sommaires entre 1914 et 1918.

Un sujet délicat, mais qu'il est nécessaire d'aborder dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

C'est pourquoi, pour ne jamais oublier, la Municipalité et les représentants de la Ligue des droits de l'Homme présenteront à la salle des fêtes une exposition intitulée : « Fusillé pour l'Exemple - Les fantômes de la République ».

Le vernissage de l'exposition se déroulera le samedi 14 avril à 15h, vous y êtes toutes et tous invités. Des prises de parole et des saynètes ponctueront le vernissage.

L'exposition visible à la salle des fêtes chaque après-midi jusqu'au 18 avril, sera agrémentée d'une conférence-débat animée par M^{me} Maryvonne Urbanik, responsable du collectif « Mémoire des fusillés » au sein de la Ligue des droits de l'Homme (le lundi 16 avril dès 14h à la salle des fêtes). Nous vous invitons à venir assister nombreux à cet échange.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Le programme des manifestations qui se dérouleront à la salle des fêtes :

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : « FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE - LES FANTÔMES DE LA RÉPUBLIQUE »

Samedi 14 avril 2018 à 15h

EXPOSITION : « FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE -LES FANTÔMES DE LA RÉPUBLIQUE »

Du samedi 14 au mercredi 18 avril de 14h à 18h

CONFÉRENCE-DÉBAT ANIMÉE PAR M^{ME}
MARYVONNE URBANIK, RESPONSABLE DU
COLLECTIF « MÉMOIRE DES FUSILLÉS » AU
SEIN DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME.

Lundi 16 avril 2018 dès 14h



Séjour d'été des collégiens Avesnois

Chaque année, la Municipalité organise un séjour d'été destiné aux collégiens résidant à Avesnes-les-Aubert.

Deux semaines en Ardèche pour le séjour organisé par la Municipalité en juillet. Il est axé sur des valeurs fortes de développement et d'épanouissement de nos jeunes adolescents par le biais d'activités



les conduisant à réfléchir sur le « vivre ensemble », la solidarité, le travail en commun et le monde qui les entoure (activités sur un chantier participatif, rencontres intergénérationnelles, conservation du patrimoine, environnement, solidarité...).

Ce voyage est réservé à 30 enfants d'Avesnes-les-Aubert en âge d'accueil au collège (entre 12 et 15 ans). La Municipalité organise une réunion publique pour vous présenter le centre de vacances choisi, vous informer sur le détail du séjour et vous donner les modalités d'inscription.

Réunion d'informations sur le séjour 2018, le :

Vendredi 27 avril 2018 à 18h30 à la salle des cérémonies au 1^{er} étage de la mairie.

■ NOS JOIES, NOS PEINES...

■ II a vu le jour

NOIRMAIN Nathan, né le 03/03/2018 de Coralie Noirmain, 3 rue Louise Michel.

■ Ils nous ont quittés

LABBE Pierre, 37 ans, 58 avenue Jules Guesde.

HERBIN Veuve GUIDEZ Paulette, 86 ans, 65 rue des Frères Beauvois.

LEGRAND Veuve SANTER Josiane, 74 ans, 14 rue Marcel Cachin.

LEBECQ Noël, 78 ans, 12 rue Marcel Cachin.

RAMETTE Christiane, 89 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

ROBAIL Pierre, 82 ans, 14 place Jean Jaurès.

HÉGO Veuve SOLEAU Éliane, 96 ans, 3 rue Karl Marx.

■ agenda.

Samedi 7 avril

PIÈCE DE THÉÂTRE: « J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS FAITES » DE CAROLE GREEP ORGANISÉE PAR LE TENNIS CLUB AVESNOIS. 5€ la place, gratuit pour les moins de 12 ans. Salle des fêtes à 20h30. Réservation auprès de Rodolphe Chatelain ☎ 06.86.07.03.93.

Du samedi 14 au mercredi 18

EXPOSITION « FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE - LES FANTÔMES DE LA RÉPUBLIQUE ». À la salle des fêtes de 14h à 18h, venez nombreux!

Lundi 16 avril

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE ANIMÉE PAR M^{ME} MARYVONNE URBANIK. À 14h à la salle des fêtes.

Dimanche 22 avril

■ BANQUET DES AÎNÉS organisé par la Municipalité à la salle des fêtes dès 12h.

Vendredi 27 avril

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE SÉJOUR D'ÉTÉ DES COLLÉGIENS AVESNOIS organisée par la Municipalité en mairie à la salle des cérémonies à 18h30.

Dimanche 29 avril

COMMÉMORATION DE LA
JOURNÉE DU SOUVENIR EN
MÉMOIRE DES DÉPORTÉS. Rendezvous à 11h au Monument aux Morts.

REPAS DÉGUISÉ DES 10 ANS DES GODILLOTS. À la salle des fêtes à 12h.

Mardi 1er mai

FÊTE DU TRAVAIL. Remise de médailles aux récipiendaires à 9h45 à la salle des cérémonies de la mairie.

Samedi 5 mai

SOIRÉE « GÉNÉRATION 80-90 »
DE L'OCA. À la salle des fêtes dès
20h. Venez nombreux, entrée gratuite.